

## **Les paysannes manifestent à Berne pour une meilleure protection sociale**

**SWISSAID et l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) lancent ce mercredi une «campagne politique en faveur la protection sociale des paysannes». Les deux associations demandent une plus grande reconnaissance et dénoncent une protection sociale insuffisante pour les paysannes suisses mais aussi à travers le monde.**

(AGIR/LD - 12.06.2019) - Une vingtaine de paysannes suisses se sont rassemblées devant le Parlement à Berne, ce mercredi matin 12 juin. Accompagnées d'une charrette tirée par deux chevaux et remplie de corbeilles de fruits et légumes ainsi que de tracts décrivant leur action, elles ont interpellé de bonne heure les conseillers nationaux se rendant à la session d'été du parlement.

Leur «Appel en faveur des paysannes » demande au Conseil fédéral et au Parlement de présenter, en vue de sa prochaine législature, un catalogue de mesures pour améliorer la situation des paysannes. «Concrètement, l'Appel exige que la sécurité sociale des paysannes soit incluse dans la politique agricole 2022+ et que la sécurité alimentaire, dont le travail des paysannes, devienne un thème prioritaire du Message pour la coopération internationale 2021-2024», détaille le communiqué envoyé conjointement par SWISSAID et l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales.

### **Appels croissants de paysannes en détresse**

Pour les initiateurs de cette action, le nombre croissant d'appels de paysannes en détresse - que ce soit au téléphone SOS pour paysannes, paysans et leurs proches, ou à la plateforme d'aide et de soutien de l'USPF - montre qu'il est temps d'agir. «Il est normal que les femmes qui travaillent dans des exploitations soient considérées comme actives», déclare Anne Challendes, présidente de l'USPF. Elles devraient donc bénéficier des mêmes avantages que les employés, dont notamment une couverture sociale digne de ce nom. La représentante demande que la sécurité sociale des paysannes soit incluse dans la politique agricole 2022+.

En Suisse, plus de 45'000 femmes sont actives sur des exploitations agricoles. Or 70% d'entre elles ne sont pas rémunérées. «Par conséquent, elles sont considérées comme non actives, relate Anne Challendes. Elles n'ont donc pas de couverture sociale, des assurances AVS et AI minimales, pas de prévoyance, pas d'indemnités, ni même d'assurance maternité. C'est une situation qui doit donc être améliorée.»

### **Soutien à la grève des femmes du 14 juin**

L'action s'est déroulée deux jours avant la journée de la grève des femmes pour plus de visibilité auprès du public, des politiciens et des médias. «Nous soutenons les demandes qui sont formulées à l'occasion de la grève des femmes, déclare la présidente de l'USPF. Nous sommes une organisation de femmes, nous avons des préoccupations de femmes. Les questions comme l'égalité des chances, l'égalité des salaires ou encore la lutte contre les violences faites aux femmes nous préoccupent aussi, et nous ferons preuve de solidarité le 14 juin.»

La «campagne politique en faveur de la protection sociale des paysannes» lancée ce matin devant le Parlement fédéral durera quatre mois. Elle se clôturera cet automne, le 15 octobre, lors de la journée internationale des femmes rurales, avec la remise de l'Appel contresigné par le plus grand nombre au Département fédéral de l'intérieur (DFI) et au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).